

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances composée de Madame Ornella Morier et de Messieurs, Philippe Muggli, Henri Pisani, Patrick Oppliger et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le lundi 12 novembre 2012 à la maison de commune afin d'examiner le budget 2013. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions et demande d'informations qui a été transmise à la municipalité.

La commission s'est réunie une deuxième fois le 19 novembre 2011 afin d'examiner le préavis en présence de la Municipalité, à savoir Messieurs Denis Favre, responsable des finances, Daniel Crot et Luigi Mancini et Madame Christine Canu ; Monsieur Edgar Schiesser, en vacances, est excusé. Madame Sandra Caccia, boursière, a également participé à cette séance. Une autre rencontre en date du 3 décembre a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport.

## Remarques préliminaires

Nous tenons tout d'abord à remercier tout particulièrement Madame Sandra Caccia pour la qualité des informations transmises et l'agréable collaboration.

Le budget 2013 présenté en pages 3 et 4 laisse apparaître un nouvel excédent des charges de CHF 685'700 et une marge d'autofinancement positive de CHF 424'200. Ces chiffres sont en légère amélioration par rapport à ceux de 2012 qui prévoyaient un excédent des charges de CHF 768'200 et une marge d'autofinancement négative de CHF 3'200.

Nous examinerons les raisons de cette nouvelle perte pour notre commune lors de l'examen des pages jaunes ci-après.

## Pages jaunes (pages 1 à 14)

Les informations sont présentées très en détail dans le fascicule du budget 2013 auxquelles nous vous prions de vous reporter. Nous nous limiterons, ci-après, à vous faire part des informations complémentaires que nous avons obtenues lors de notre revue avec la municipalité et comme d'habitude nos opinions et recommandations.

Nous nous sommes également attachés à analyser les chiffres en relation avec la liste des investissements proposés par notre municipalité dans les pages bleues du fascicule.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

Par rapport à 2012, nous relevons une augmentation du total des charges de CHF 303'900 et une augmentation des recettes de CHF 386'700.

Les éléments marquants du budget 2013 par rapport à 2012 sont les suivants :

## Ecarts financiers positifs:

- a) L'introduction de la taxe sur les déchets permet des recettes nouvelles estimées à CHF 450'000.
- b) Une diminution des charges liées au fonds de péréquation pour un montant de CHF 351'000.
- c) Une augmentation des taxes pour le réseau d'égouts et d'épuration assurant des recettes nettes de CHF 97'300 en 2013 contre un déficit de CHF 203'200 en 2012.

## Ecarts financiers négatifs :

- a) Une nouvelle augmentation du poste « autorités et personnels » de CHF 41'900 (2012 : CHF 76'700).
- b) Une augmentation des charges financières (+CHF 114'300) et des amortissements (+CHF 87'800) en raison de l'augmentation des dettes financières et des investissements.
- c) Une diminution préoccupante des recettes fiscales de CHF 248'600 malgré le maintien du taux d'impôt communal à 70 %.
- d) Une nouvelle augmentation de la facture sociale de CHF 193'700.
- e) Une diminution des recettes nettes du service électrique de CHF 116'100.

## Examen des charges par nature

### 30 Autorités et personnel

L'augmentation de ce poste s'élève à CHF 41'900 ou 1.6 %. Cette augmentation peut être ventilée de la manière suivante :

	CHF	%
- Indexation du personnel	5'800	+0.2
- Augmentation des salaires	25'000	+1.0
- Mutation du personnel	-24'600	-0.9

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

- Nouveau poste à la déchetterie	29'900	+1.1
- Divers	5'800	+0.2
<b>Total</b>	<b>41'900</b>	<b>+1.6</b>

Nous relevons que la municipalité peut en fonction de la situation financière critique de la commune décider de bloquer les augmentations annuelles des salaires, ou de ne les octroyer que partiellement. A ce propos, nous avons pu lire dans la presse que la commune de Prilly entendait appliquer cette clause pour 2013.

En réponse à l'une de nos questions, la municipalité nous a fait part de la situation préoccupante de la Caisse Intercommunale de Pension (CIP). Le taux de couverture de la CIP ne se monte qu'à 67 % et un plan d'assainissement est en cours d'élaboration prévoyant entre autres une contribution exceptionnelle de 3% à charge des communes entre 2014 et 2030. L'impact pour notre commune serait de CHF 43'000.

### 32 Intérêts passifs

Poste en hausse de CHF 114'300. Relevé que le taux moyen des emprunts est limité à 2.06 % ; prévu une augmentation de la dette bancaire de CHF 4 millions (feuilles roses) pour des investissements mentionnés dans les feuilles bleues de CHF 8.7 millions.

### 33 Amortissements

Les pertes sur les créances d'impôts, appelées défalcons sont gérées par la commission d'impôts et recettes du district de Lausanne et Lausanne-District. Les pertes ont été estimées à CHF 80'000 pour 2013.

### 38 Attribution aux fonds et financements spéciaux

Il s'agit des fonds alimentés grâce à l'augmentation des taxes pour le réseau d'égouts et d'épuration pour CHF 97300 , du fonds du réseau d'eau pour CHF 39'200 ainsi que des taxes sur l'énergie électrique.

### *Examen des revenus par nature*

#### 40 Impôts

Les impôts des personnes physiques représentent le 80 % des recettes fiscales. Nous relevons que ce budget est basé sur un point d'impôt par habitant encore

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

inférieur à celui utilisé en 2012 qui était pourtant déjà inférieur à celui utilisé pour 2011.

Le budget 2012 pour les personnes morales ne pourra pas être atteint selon toute vraisemblance.

## ***43 Taxes, émoluments, produits des ventes***

Rubrique en nette augmentation de CHF 589'400. A relever que sur ce chiffre la part des taxes pour les déchets s'élève à CHF 450'000, les autres taxes contribuant pour CHF 139'400.

## ***45 Participations et remboursements de collectivités publiques***

L'augmentation de cette rubrique est due pour l'essentiel à la péréquation financière.

## **Conclusions**

Le budget 2013 a été établi avec l'objectif de présenter une marge brute d'autofinancement positive. Nous relevons que cet objectif n'a pu être atteint que par une augmentation importante des taxes (sur les déchets et pour le réseau d'égouts et d'épuration).

Nous relevons que la hausse des impôts (+ 7 points pour la seule année 2012), le relèvement des taxes ainsi que le nouveau système de péréquation nettement plus favorable n'ont pas permis de combler, même temporairement, les déficits de notre commune qui s'inscrit au budget 2013 à CHF 685'700.

La situation demeure préoccupante et engageons notre municipalité à prendre les décisions qui s'imposent en vue de combler les déficits endémiques de notre commune.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

## Pages blanches (pages 15 à 84)

Nous vous rappelons tout d'abord les objectifs appliqués par notre municipalité dans l'élaboration du présent budget :

- Compression maximale des charges et estimation objective des revenus
- Distinguer les dépenses considérées comme indispensables ou essentielles pour atteindre les objectifs, des dépenses souhaitables pour améliorer les prestations et le service public ou le rendement du personnel

Sur la base de ces objectifs, nous vous invitons à passer en revue les charges et recettes présentées en détail pour chaque dicastère de notre commune.

## Administration générale (pages 16 à 26).

Ce dicastère présente une diminution des charges nettes de CHF 41'000

### 101.4361.01 Jetons de présence CHF 10'000

Il s'agit des représentations de notre municipalité auprès du LEB, de la Romande Energie Commerce SA, UCV, Lausanne-région, Primeroche et Espaces Verts.

### 110.3131 Achats de produits alimentaires CHF 15'000

Ce poste concerne les achats de vins et de boissons pour les apéritifs, manifestations diverses et la location des fontaines à eaux.

### 110.3185 Honoraires et frais d'expertises CHF 34'300

Cette rubrique comprend pour l'essentiel les honoraires suivants :

Fiduciaire CHF 14'500 ; avocats et agents d'affaires CHF 3'500 ; archiviste CHF 8'575 et honoraires pour une analyse du fonctionnement CHF 7'500.

### 180.3517 LEB – TL – autres lignes

Relevé que la participation au déficit est proche de celle payée pour 2011.

## Finances (pages 26 à 29)

Ce dicastère présente une diminution des recettes nettes de CHF 25'300

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

### **210.4001. Impôt sur le revenu CHF 5'579'900**

Nous relevons que l'impôt sur le revenu sur les personnes physiques représente le 71 % du total des impôts de notre commune. La municipalité estime que les recettes 2013 seront en diminution de CHF 143'300 par rapport à 2012.

La municipalité nous a par ailleurs transmis des statistiques intéressantes sur notre commune, par exemple :

- A fin octobre 2012, les impôts encaissés en 2012 s'élevaient à CHF 5'355'000
- en 2010, 29 % des contribuables ont payé 70 % des impôts sur le revenu
- à partir d'un revenu imposable de CHF 70'000, vous faites partie de cette catégorie de contribuables.

### **210.4011. Impôt sur le bénéfice net des PM CHF 571'200**

Les impôts pour les personnes morales sont encore plus liés à l'évolution de la conjoncture économique que ceux des personnes physiques. La municipalité prévoit une diminution de cet impôt de CHF 96'500.

Nous relevons par ailleurs que sous pression internationale, des discussions ont lieu actuellement pour revoir complètement le mode d'imposition des personnes morales. Il est évoqué un taux d'imposition unique pour toutes les sociétés qui pourrait se situer à la moitié des taux actuels. Ce point est bien entendu mentionné par rapport à la problématique du financement des investissements prévus par notre municipalité dans les pages bleues du fascicule.

### **210.4020 Impôt foncier**

Il est attendu une augmentation sensible de cet impôt à la fin des travaux du géant orange en 2014.

### **220.3520 - 220.4520 Fonds de péréquation**

Nous relevons que le fonds de péréquation représente une charge nette en 2013 de CHF 268'700 contre CHF 619'700 dans le budget 2012.

### **Domaines et bâtiments (pages 30 à 38)**

*Ce dicastère présente une diminution des charges nettes de CHF 68'400*

### **310.4232.01 Droit d'usage du sol**

Cette position concerne la distribution d'électricité pour laquelle une taxe pour le droit d'usage du sol est portée pour un montant de CHF 115'500.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

### **310.4272.01 Location places de stationnement**

A fin octobre 2012, le montant encaissé pour les macarons s'élève à CHF 15'990. 61 macarons ont été vendus.

### **355.xxxx Ancienne laiterie**

Nous relevons que la municipalité a prévu en page 92 du fascicule des investissements pour la transformation du bâtiment pour CHF 1'200'000 dont CHF 600'000 en 2013.

### **357.xxxx Bâtiment ch. du Brit 4**

Aucune décision n'a encore été prise sur l'utilisation de cet emplacement.

### *Travaux (pages 38 à 47)*

*Ce dicastère présente une diminution des charges nettes de CHF 289'100*

### **410.3011 Traitement du personnel service technique**

Le remplacement du dessinateur-architecte par une architecte diplômée a pour effet une augmentation de la charge salariale de CHF 6'000 en 2013.

### **420.3526 Part. frais de fonctionnement SDNL CHF 45'000**

A savoir la part de la commune aux charges de fonctionnement du SDNL.

### **420.3011 Traitement du personnel voirie**

L'augmentation de cette rubrique est due essentiellement à la prolongation du contrat de l'ancien apprenti (+CHF 9'100).

### **450.30 Traitement du personnel + charges sociales déchetterie**

Il est prévu d'engager une personne à 30 % pour assurer 14 heures d'ouverture de la déchetterie dès le 1<sup>er</sup> mars 2013. La charge de ce nouveau poste s'élève à CHF 29'900 pour 2013. En équivalent plein temps, cette charge représente un montant de CHF 100'000. Elle nous paraît excessive par rapport aux qualifications requises pour ce poste.

## RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

### **450.30 Taxes déchets CHF 450'000**

*Recettes relatives aux taxes sur les déchets conformément au préavis municipal no 20 accepté par le conseil communal.*

### **460.3811 Attrib.fin.spéc. – égouts et épuration CHF 97'300**

Relevé que le nouveau règlement sur les égouts et l'épuration des eaux usées devrait permettre d'allouer un montant de CHF 97'300 au fonds de réserve. A titre de comparaison, un déficit avait été porté au budget de 2012 pour CHF 203'000.

### **Instruction publique et cultes (pages 48 à 59)**

*Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 300*

### **511.3141 Entretien des bâtiments CHF 62'000**

Il s'agit des travaux d'entretien effectués dans les appartements. Ces frais n'étaient pas prévus dans le préavis relatif à la rénovation du complexe de Prazqueron, raison pour laquelle ils sont portés dans les comptes de fonctionnement. Il nous a été précisé que ces travaux pourraient se répercuter sur les loyers des appartements dès 2014.

### **515... Réfectoire**

La mise en place d'un réfectoire est imposée par une loi cantonale. Nous relevons que le coût est estimé à CHF 8'200 pour les 5 premiers mois d'activité. Il sera intéressant d'analyser si cette nouvelle prestation correspond à un réel besoin ou si une autre structure serait plus appropriée (AMF par exemple).

### **520.3522 Part. charges d'autres communes – enseignement secondaire**

La charge portée au budget est de CHF 913'900 en baisse de CHF 97'800 par rapport à 2012.

### **Police (pages 60 à 67)**

*Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 11'500*

Nous n'avons pas de remarques particulières sur le budget de ce dicastère



# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

## Sécurité sociale (pages 68 à 71)

*Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 193'700*

### **720.3525 Part. charges cant. De prévoyance soc. CHF 1'770'600**

Il s'agit du montant de notre participation à la facture sociale en augmentation de CHF 193'700 par rapport à 2012. Nous relevons que le montant a été fixé sur la base d'un modèle de calcul et des chiffres de base fournis par le canton.

Nous relevons les discussions actuelles aux niveaux fédéral et cantonal sur la répartition et la bonne utilisation des fonds sociaux.

### **720.3655.01 Association des AMF CHF 34'100**

A savoir la participation « aux mamans de jour ». Nous pouvons constater que les coûts de cette structure d'accueil sont nettement plus faibles pour notre commune que ceux de la garderie.

### **720.3655.02 Association garderie « les petits bonshommes » CHF 194'300**

Les charges de cette association sont financées en grande partie par des subventions. Cette situation est liée au système de tarification des écolages fixés en fonction des revenus ; ce système a pour effet que, pour la grande majorité, seules les personnes à revenu modeste placent leurs enfants dans ce type de garderie.

## Services industriels (pages 72 à 77)

### **810.xxxx Service des eaux**

Nous relevons que le budget 2013 prévoit un excédent de recettes de CHF 39'200 affecté au fonds de réserve du réseau d'eau. Pour rappel les tarifs de location et d'abonnement avaient été relevés en 2011.

### **820.xxxx Service électrique**

Nous relevons que le budget prévoit en 2013 un bénéfice dans ce service de CHF 278'400 en diminution de CHF 71'100 par rapport à celui de l'année précédente. L'explication découle de la baisse des tarifs électriques exigée par l'autorité de surveillance.

Nous relevons que la réalisation du plan des investissements et d'entretien du service électrique a été reportée en 2013.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

## Pages bleues

### Tableau des investissements

Relevé les chiffres suivants dans le plan des investissements (montants arrondis):

	CHF
- Investissements à réaliser sur les crédits votés	6'949'000
- Projets futurs à voter entre 2013 et 2017	80'937'000
<b>Total</b>	<b>87'886'000</b>

Les pages bleues nous sont présentées pour simple information. Nous nous sommes néanmoins permis de reposer les questions sur les projets d'investissements et leur financement. Aucune information nouvelle ne nous a été transmise en l'absence, il faut le rappeler, de M.Schiesser le jour de nos discussions.

### Pages roses – Financements

Nous relevons que le total des emprunts devrait passer de CHF 13'000'000 au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à 17'000'000 au 31 décembre 2013.

### Plafond d'endettement

Le plafond d'endettement autorisé par le conseil communal s'élève à CHF 24'486'968.

Les engagements au 30 septembre 2012 s'établissent comme suit sur la base des chiffres qui nous ont été fournis :

	CHF
Endettement selon comptabilité	13'910'000
Financement des investissements sur les crédits votés mais non encore réalisés	6'949'000
<b>Total</b>	<b>20'859'000</b>

En résumé l'engagement global de la commune s'élève à CHF 20.8 millions par rapport à un plafond d'endettement de CHF 24.4 millions.

Planification financière à long terme : Nous relevons que nous n'avons toujours pas eu accès aux informations sur les travaux réalisés par la municipalité en collaboration avec la société Phisa.

Selon notre opinion et sur la base des chiffres à notre disposition, la capacité financière de notre commune ne permettra pas de financer tous les investissements de renouvellement et de développements prévus. La municipalité devra faire des choix, fixer des priorités et rechercher d'autres sources de financement.

Dans ce cadre et tant que le financement n'est pas assuré, la Commission des finances continuera à ne soutenir que les préavis municipaux considérés comme « prioritaires » et dans les limites du plafond d'endettement autorisé.

# RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 24-2012

Budget 2013

---

## Conclusions

La Commission des finances considère que le budget est conforme aux réalités économiques connues.

Au vu de ce qui précède, la commission des finances à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne :

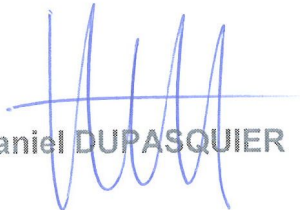
- vu le préavis municipal n° 24-2012 adopté en séance du 2 novembre 2012
- oui le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

d'approuver le budget ordinaire de la commune pour 2013 présentant ~~après~~  
~~amendement~~ un excédent de charges de CHF 685'700.

Romanel-sur-Lausanne, le 3 décembre 2012

Le Rapporteur :



Le Président: **Daniel DUPASQUIER**

Les membres :




**Ornella Morier**



**Philippe MUGGLI**



**Patrick OPPLIGER**



**Henri PISANI**